

Cénac

Infos

> Décembre 2017

Éditorial

Cénac se souvient

Il y a peu, une figure emblématique de notre commune s'est éteinte. Jean-Marc Constantin, ancien élu municipal, amoureux passionné de sa commune de Cénac, nous a quittés. Dans son dernier livre, « Cénac en Entre-deux-Mers », co-écrit avec son épouse Marie, il disait, parlant des archives, « ce sont des cailloux blancs dispersés sur un chemin, qu'il faut remettre dans le bon ordre, et auxquels on doit ajouter beaucoup d'autres petits cailloux pour parvenir à une reconstitution s'approchant au plus près de la vérité ».

À la recherche de la mémoire de Cénac, c'est ce défi que nous vous proposons de relever ensemble pour l'année 2018. Le prochain 11 novembre, nous célébrerons le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Partout en France, chaque ville et chaque village se souviendront qu'à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de l'année 1918, les cloches ont sonné pour annoncer le « Cessez-le-feu » mettant fin à une guerre qui a fait près de 19 millions de morts et d'invalides. Les 24 jeunes cénacais tués ou disparus durant cette terrible guerre avaient une famille, un métier...

En hommage à leur engagement, à leur jeunesse sacrifiée, la commune de Cénac souhaite leur consacrer un moment particulier le 11 novembre 2018, pour que nous sachions toutes et tous qui ils étaient. Souvenons-nous de ce qu'était la vie à Cénac durant la guerre 1914-1918. Rassemblons ces petits cailloux blancs dispersés, approchons-nous de la vérité.

Cénac se souvient de son histoire, Cénac réfléchit aussi à son avenir. Notre commune, en s'engageant dans la révision de son PLU, a la volonté de proposer à ses habitants un cadre de vie équilibré entre les attentes légitimes de services au public mais aussi le souci de préserver un environnement protégé, respectueux de la nature. « Cénac Infos » vous propose un rendez-vous régulier sur cette révision. Honorer la mémoire, penser à l'avenir et savourer le présent. Nous voici à quelques semaines de Noël, moment souvent très attendu pour goûter les retrouvailles familiales, moment parfois redouté pour ceux qui sont éloignés de leurs proches.

Alors, faisons en sorte que, pour chacune et chacun, ce moment soit celui de la bienveillance et de la sérénité. Belles Fêtes à tous !

Catherine Veysy,
Maire de Cénac




À lire dans ce numéro



Une salle Multi-activités
à Cénac



Come Prima en concert
le 9/12/2017



Fête des TAP
le 22/12/2017

DISPARITION

Jean-Marc Constantin



C'est un grand serviteur de la commune qui nous a récemment quittés : Jean-Marc Constantin. Celui qui fut adjoint de Pierre Heugas, en charge du patrimoine communal, de 1983 à 1989 était guidé par un inépuisable sens du service public et de l'intérêt général. Devenu archiviste officiel de la commune, il en fut un gardien bienveillant et rigoureux, un puits de connaissance intarissable, conjugués à la passion et la sérénité qu'il dégagait en permanence. L'an dernier, il publiait un ouvrage intitulé « Cénac en Entre-deux-Mers », co-écrit avec son épouse Marie. Un livre en guise de testament, comme ultime preuve d'amour à Cénac, un livre que chaque foyer devrait posséder, tant il fait référence. Titulaire, depuis le 9 décembre 2016, de la médaille d'honneur de la commune, celle-ci perd l'un de ses phares éclairés, digne héritier du siècle des Lumières.

NOUVEAU

Le PACS, c'est à la mairie !



Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS (Pacte Civil de Solidarité) ne se gèrent plus au Tribunal d'Instance mais à la mairie de la commune de résidence du couple. Les personnes désirant signer un PACS doivent donc déposer un dossier auprès de la mairie avec les pièces suivantes : un acte de naissance de moins de 3 mois, une copie de la carte d'identité, une attestation sur l'honneur de vie commune en remplissant l'imprimé CERFA correspondant téléchargeable sur le site www.service-public.fr. Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la mairie pour le dépôt du dossier et fixer la date de la signature officielle du PACS.

Inscription listes électorales

Nouveaux habitants de la commune, si vous n'êtes pas encore électeurs sur la commune de Cénac, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017, à la mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

ÉCOLE

Salle multi-Activités

Rencontre avec Hugues Joinau*, architecte de la prochaine salle multi-activités



Quel sentiment vous habite sachant que votre nom sera associé à un bâtiment phare de la commune ?

Nous avons conscience de l'importance d'un tel équipement qui permettra de réorganiser l'espace public d'autant que ce bâtiment offrira une véritable qualité d'usage pour l'ensemble des utilisateurs de la salle. Dans ce sens nous sommes habités par un sentiment de responsabilité et de gratitude. Participer à cette transformation positive des communes rurales est engageant pour l'avenir.

Quelle est l'interprétation du mot « Pan » accolé au projet ?

Le nom du « Pan du Jour » renvoie non seulement à l'image des ailes déployées aux couleurs vives et changeantes que représente le toit végétalisé du projet mais aussi aux percements emblématiques des façades Est et Ouest qui amènent la lumière dans la grande salle d'évolution. En outre, le papillon le « paon du jour » évolue sous nos latitudes et participe activement à l'essaimage de la biodiversité. Ses ailes colorées font écho à un paysage fleuri sur la face extérieure et à un ancre chaleureux aux teintes ambrées sur la face intérieure.

Avez-vous tenu compte d'une approche environnementale ?

Le projet bénéficie des aides de la Région sur l'appel à projet « bâtiment du futur » avec pour objectif un bâtiment « éffnergie + » soit une consommation annuelle de 105,8kw/m²/an pour une demande de 235,5kw/m²/an en rt2012. 70% des matériaux utilisés pour la construction sont « bio-sourcés » ; c'est-à-dire issu de la biomasse végétale. Les murs en ossature bois sont remplis en botte de paille, les enduits extérieurs sont à la chaux, la charpente est en bois, la toiture bénéficie d'un sedum végétal semi-intensif.

Un mur de masse au centre du bâtiment participe au confort général du bâtiment en apportant une inertie au projet et source d'émanation de la chaleur pour la salle d'évolution de 200m². Le bâtiment de par la qualité de son enveloppe thermique et de son orientation

demandera peu d'énergie à son utilisation et un confort que nous souhaitons optimal pour les usagers.

Quels ont été les choix pour son intégration dans l'environnement ?

La forme de la salle donnée par le toit s'inscrit dans la continuité des gabarits bâtis existants. Il s'étire de l'église au point haut du site jusqu'au point bas de la nouvelle entrée de l'école maternelle. Cette inflexion lie le très grand et le plus petit. Les enfants et les priants regardent le même paysage. Les uns levant la tête vers le ciel, les autres plongeant le regard vers le sol. Un parvis minéral avec un jeu d'assises et de marches liera l'entrée de l'école de la nouvelle salle d'évolution. Le rapport avec l'architecture environnante se traduit non seulement par sa matérialité mais aussi dans la composition des ouvertures et en particulier celle de la baie centrale contenue entre deux murs enduits qui renvoie à la composition de la façade Est de l'église avec ces contreforts et aussi au cadrage de la façade Nord de la salle culturelle. Puis l'environnement s'exprime aussi par le toit végétalisé. L'objectif est de recomposer un faciès de prairies multi-espèces pour plus de pérennité et de rusticité. On cherche à se rapprocher le plus possible d'un pâturage fleuri, composé de camomille, d'euphorbe, fétuques, lavande, lotier, luzerne, marjolaine, millepertuis, paturin des prés, sedums, trèfles... La toiture devient une niche écologique accrochée à la salle d'évolution.

Comment se déroule l'élaboration du projet avec l'équipe municipale ?

La relation avec l'équipe municipale est fluide. La parole est libre et orientée vers l'intérêt commun que ce projet voit le jour. Par ailleurs de par la proximité et la qualité des matériaux mise en œuvre, nous souhaitons co-animer des ateliers / visites de chantiers avec les enfants et les enseignants de l'école autour de l'acte de construire. Les entreprises participeront à cette aventure humaine. La forme que cela va prendre reste ouverte.

* Hugues Joinau est architecte au cabinet Dauphin à Bordeaux

ÉVÉNEMENT

Cénac célèbre l'éducation populaire

La salle multi-activités sera construite en lieu et place de la Maison pour Tous ou « salle des mille Clubs » qui sera détruite pendant les vacances de Noël. La municipalité propose de créer un événement avant la démolition de cette salle forte de symboles.

L'opération mille-clubs était une action instituée par les pouvoirs publics dès la fin des années 60. Elle consistait à créer des locaux-club construits par les jeunes, pour les jeunes, afin de donner à ceux-ci « un sentiment de communauté et d'appropriation en leur faisant monter eux-mêmes leur local ».

L'école de la Pimpine est associée à cet événement pour rappeler aux jeunes générations les valeurs de l'éducation populaire et l'olympisme. Les cénacais qui ont construit cette salle et avec quelques personnalités du sport et de l'Olympisme seront également présents.

Rendez-vous le 12 décembre à la salle culturelle à partir de 14h30.

ÉVÉNEMENT

Come Prima

Samedi 9 décembre 2017

Quand musique et images de bande dessinée s'unissent pour donner vie au récit de Come Prima.

D La bande dessinée COME PRIMA de l'auteur bordelais Alfred reçoit en 2014 le prestigieux Fauve d'Or du festival international de bande dessinée d'Angoulême.

Le groupe bordelais Splendor in the Grass décide dans la foulée de créer un BD-Concert dédié à COME PRIMA. Alfred accepte tout de suite leur proposition.

La création vidéo reprend les images et les textes de la bande dessinée d'Alfred projetés sur un écran géant.

Sur scène, les musiciens de Splendor in the Grass jouent au rythme du récit une musique de compositions originales. Le spectateur devient lecteur, emporté par une émotion à la fois visuelle et musicale.

Une expérience rare et intense.

À voir à la salle Culturelle le samedi 9 décembre à 20h30. Entrée : 3 euros



RÉNOVATION

Réfection du mur du cimetière du bourg



L'ensemble du mur de soutien du cimetière du bourg fait peau neuve. Les travaux de rénovation ont débuté au mois d'octobre pour se terminer en début d'année prochaine.

COMMÉMORATION

Commémoration du 11 novembre



Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé. Il marque la fin de la première guerre mondiale qui aura duré plus de 4 ans. L'an prochain, le 11 novembre 2018, nous célébrerons le centenaire de l'armistice, de la paix retrouvée. La commune de Cénac souhaite s'associer aux cérémonies nationales de commémoration, en hommage aux 24 jeunes Cénacais tués ou disparus durant ce terrible conflit.

Un appel est lancé aux habitantes et habitants de la commune qui possèderaient des documents, photos, lettres, objets, datant de l'époque 1914-1918 et de la vie dans notre village durant la première guerre. Merci à vous d'en informer la mairie.

PORTRAIT

Un duo tout terrain

Catherine Cloup, 54 ans, paysagiste concepteur et Julien Mogan, 42 ans, architecte, sont aux commandes des ateliers participatifs, débutés en février 2015, réunissant une dizaine de membres.

A À travers ce modèle de démocratie participative, notre rôle consiste à servir d'interface entre élus et citoyens, pour l'intérêt collectif avant tout, sachant que le temps de la vie est un temps long » philosophe Julien Mogan, conseiller à l'Ordre des Architectes. Aussi leur vision balaye-t-elle un large spectre basée sur des éléments de réflexion aussi concrets que pertinents. Au rythme de réunions bimensuelles, les ateliers ont planché sur 3 thématiques : territoires, quartiers et centre-bourg. Le duo conçoit que l'expérience « menée à l'échelle d'une commune comme la notre facilite la proximité, l'action et l'investissement, d'autant que Cénac dispose de nombreux atouts, notamment un cadre préservé ». Un des axes majeurs de leur implication réside en un



important travail sur terrain avec de nombreux relevés in-situ. Cerise sur le gâteau, le groupe de réflexion est associé à la révision du Plan Local d'Urbanisme initiée par la municipalité. « Nous entendons être un vecteur de sensibilisation au développement global du village » promettent-ils.

À petites foulées

Petite équipe des Portes-Entre-deux-Mers ce samedi 25 novembre à 12h30 lors de la course des collectivités du cross de Gujan-Mestras. Cependant, sur les 8 participants à parité égale, la délégation cénacaise constituait le plus fort contingent : Isabelle Roussel, Grégoire Nectoux, Karine Godet, Robin Dutartre, Claude Hélié et Éric Latouche. Tous ont défendu les couleurs du territoire non sans fierté.



Fête des TAP



Le 22 décembre à la salle culturelle, l'école fête Noël.

À 17h30, les enfants des ateliers TAP présentent la pièce de théâtre « On n'est pas des Nouilles ! ».

À 19h30, à l'issue de la représentation, l'association des parents d'élèves propose de se retrouver autour d'un vin chaud ou d'une soupe maison puis d'une auberge espagnole pour les parents qui souhaitent prolonger ce moment de convivialité.

RETOUR EN IMAGES SUR

Game Soupe



À l'initiative du CCAS, le 7 octobre dernier, petits et anciens se sont retrouvés pour la préparation et la dégustation de la bonne soupe.

Exposition



Le dimanche 8 octobre l'association des Genêts d'Or a organisé une exposition des artistes cénacais.

Soirée Jazz Cabaret



L'association Jazz 360 organisait un concert avec Nokalipcis Project accompagné de dégustation d'assiettes gourmandes arrosées de vins locaux. Photos Christian Coulais

Soirée Théâtre



Très agréable soirée à la salle culturelle samedi 18 novembre. «Ma femme est folle» mais pas tant que ça ! Pièce Interprétée par l'amicale théâtrale de Fargues-Saint-Hilaire. La recette a été intégralement reversée à l'Institut Bergonié.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'équipe municipale a décidé de lancer une enquête logement de grande envergure. Cette enquête est nécessaire pour essayer d'appréhender le plus précisément possible les évolutions de la population cénacaise dans les 10 ans à venir. Ceci devrait permettre, en particulier, de pouvoir faire des hypothèses sur la fréquentation de notre école et d'anticiper, si besoin est, un agrandissement des locaux de notre groupe scolaire pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves de notre village.

Nous aurons besoin de la participation de tous. Tous les Cénacais seront sollicités dans les jours ou semaines à venir pour répondre à cette courte enquête-logement (5 à 8 questions pour une durée de 4 minutes). Soit en utilisant les moyens modernes de communication (le questionnaire sera mis en ligne sur le site internet de la mairie), soit en répondant par écrit (le questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants), soit en répondant à de jeunes étu-

dants de l'IUT Gestion Urbaine de l'Université Michel de Montaigne qui se déplaceront au domicile des Cénacais vers la fin du mois de Janvier.

Merci d'ores et déjà pour votre participation: notre objectif étant d'avoir plus de 90 pour cent de retour.

La commission Urbanisme et Habitat a étudié le 24 novembre les candidatures des Cénacais qui ont postulé pour participer à la commission extra-municipale « aménagement du centre-bourg ». Les travaux de cette commission commenceront en décembre et se poursuivront jusqu'à la fin du PLU (retrouvez les membres de cette commission sur le site internet de la commune).

La commune va organiser, au début du printemps, en partenariat avec les membres des ateliers participatifs, une randonnée avec les Cénacais qui le souhaitent, randonnée dont l'objectif est de mieux comprendre les enjeux de la révision de notre PLU. La date sera annoncée dans le prochain Cénac-Infos.

AGENDA

BOURSE AUX JOUETS

Samedi 2 décembre - Salle culturelle

ATELIER NOËL

Samedi 2 décembre - 10h00-12h00
Salle évolution de l'école
5€/famille animé par l'association
« Les petites mains »

BD CONCERT COME PRIMA

Samedi 9 décembre - Salle culturelle

RENCONTRE MILLE CLUBS

Mardi 12 décembre - Salle culturelle

LA COULEUR DES ÉMOTIONS

LECTURE MUSICALE

Samedi 16 décembre - 11h00 - Bibliothèque

ARBRE DE NOËL

SOIRÉE MOULÉS FRITES DU RUGBY

Samedi 16 décembre - Salle culturelle

FÊTE DES TAP - THÉÂTRE

Vendredi 22 décembre - Salle culturelle

NOËL DU JUDO

Samedi 23 décembre - Salle culturelle

CONFÉRENCE PÉDIATRIQUE

Samedi 6 janvier 9h00-12h00 - Salle culturelle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET GALETTE GENETS D'OR

Samedi 13 janvier - Maison des Anciens

GALETTE DU FCPE2M

Samedi 20 janvier - Salle culturelle

REPAS DES AINES

Dimanche 28 janvier - Salle culturelle

CONCERT AMAC

Samedi 3 février - Salle culturelle

BAL COUNTRY EAGLE'S DANCER

Dimanche 18 février - Salle culturelle

SOIRÉE IRLANDAISE CONCERT DULCIMER

Samedi 3 mars - Salle culturelle

LOTO RUGBY CLUB DE LA PIMPINE

Samedi 10 mars - Salle culturelle

SOIRÉE JAZZ 360

Samedi 17 mars - Salle culturelle

SPECTACLE ENTRE 2 RÊVES

Vendredi 30 mars - Salle culturelle

STAGE DE FITNESS

Dimanche 25 mars - Salle culturelle

Bus numérique



Le vendredi 17 novembre, sur la Place du Bourg, le Bus Numérique est venu accueillir gratuitement les séniors de la commune. Dès 10h00, les premiers Cénacais étaient présents lors de l'ouverture des portes du bus pour recueillir les conseils précieux et avisés dans les pratiques quotidiennes du numérique.

Cénac Infos

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac

Tél. 05 57 97 14 70

cenac.33.mairie@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Catherine Veysy

Élu à la communication : Jean-Christophe Dudreuil

Ont participé à ce numéro : Catherine Veysy,

Jean-Christophe Dudreuil, Didier Laugaa, Éric Latouche

Photos : Jean-Christophe Dudreuil

Impression : Graphits, tirage à 1000 exemplaires

Astreinte Mairie : Tél. 06 75 24 19 29

www.mairiedecenac33.com